

Santé.fr, le moteur de recherche de votre santé, est déployé en Paca !

Marseille, le 21 janvier 2019.

Le site internet Santé.fr est désormais déployé en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ce nouveau moteur de recherche proposé par le ministère des Solidarités et de la Santé, les agences et autorités publiques permet aux usagers de prendre les bonnes décisions sur leur santé ou celle de leurs proches.

L'objectif ? Offrir à toutes et à tous un espace de confiance où trouver les informations santé les plus utiles et pertinentes sans avoir nécessairement une maîtrise technique du vocabulaire.

Santé.fr indexe un large éventail de contenus produits par des acteurs publics de santé (l'Agence de la biomédecine, l'ARS, l'Assurance maladie, l'Institut national du cancer, l'Inserm, Santé publique France...) et par des partenaires à but non-lucratif. Il propose aux usagers :

- **un accès unique vers des informations fiables, accessibles et personnalisées**, agrégées des différents sites Internet des institutions publiques (prévention, informations sur les maladies et les traitements, etc.) et privées labellisées (associations, sociétés savantes, universités, etc...);
- **un compte personnel permettant de paramétrer les informations et un service de notifications et alertes** (informations géolocalisées sur la pollution, les événements sanitaires, les pharmacies de garde à proximité, etc.);
- **un annuaire des professionnels de santé**, des établissements sanitaires et médico-sociaux, des laboratoires d'analyses médicales, des pharmacies, etc.;
- **un moteur de recherche**, dont la pertinence est constamment enrichie en fonction des usages;
- **un espace Lab** accueillant les idées, les propositions, les évaluations des usagers.

Dans sa déclinaison régionale, Santé.fr représente un véritable outil de réduction des inégalités car il offre une meilleure orientation dans le système de santé.

Un site et une application pour tous et par tous

Disponible également sous la forme d'une application mobile, Santé.fr propose un assistant personnel et permet de recevoir des notifications et alertes territorialisées. Il s'agit d'un service évolutif qui s'améliore grâce aux retours d'usage et aux propositions faites au sein de son Lab Santé.fr : chaque personne peut contribuer à sa construction.

Une couverture nationale en juillet 2019

Aujourd'hui, Santé.fr propose un annuaire de plus de 200 000 professionnels, établissements, services de santé en Île de France, Grand Est et Pays de la Loire, et plus de 5 000 articles sur les préoccupations de chacun en santé. Aujourd'hui, Santé.fr est élargi à la région Paca, et le sera rapidement aux régions Nouvelle Aquitaine, Bourgogne Franche-Comté, Guadeloupe et Centre Val de Loire. Ensuite, progressivement sur l'ensemble du territoire national au 1er semestre 2019.

Le saviez-vous ?

Les Français recherchent régulièrement des informations sur leur santé et sont en attente d'une information fiable et accessible à tous. Parmi les sources principales d'information : le médecin, Internet, les proches, le pharmacien ou encore les émissions dédiées à la santé à la télévision. Par ailleurs, les Français demandent de plus en plus à prendre part activement aux choix qui les concernent (compréhension des facteurs de risques, choix du parcours thérapeutique, évaluation des structures de prise en charge et des pratiques professionnelles, etc.).

Pour répondre à ces attentes, la loi de modernisation de notre système de santé a créé le Service Public d'information en santé (SPIS) visant à renforcer la cohérence de l'action publique autour de l'information en santé ; améliorer l'accès des Français à une information de référence ; élaborer des outils favorisant l'implication des usagers dans l'amélioration du système de santé.